Le pêcheur

H. Ellenberger, Documents de littérature orale du Poitou (recueillis 1934-1939) Arts et Traditions populaires, 8e Année (1960), pp. 115-142

C'était une fois un homme qu'était bin pauvre, bin pauvre. Il 'tait avec sa femme, et pis l'avait pas d'quoi manger. Et pis il 'tait bin faignant. Pis io jour i'dit : «Tins, j'vais aller à la pêche», à sa femme, et pis quand qu'il a été rendu à la pêche il a pris le Roi des Poissons. C'est qu'il 'tait gros. Et pis thiou poisson yi dit :

- Pêcheur! laisse-moi aller, j't'en frai prendre tant qu't'en voudras.

Ça fait qu'il l'a lâché, et pis qu'il en a pris tout un plein sac. Et pis ça fait qu' sa femme a été les vend'e, et qu'elle les a tous vendus, et pis il'ont ach'té tout plein d'affaires, et il'ont eu d'quoi manger.

Le lendemain c't homme riche, i dit : - J'm"en vas y r'toumer,

Et pis ça fait qu'il y a r'tournê, et qu'il prend encore le Roi des Poissons.

Et i yi dit:

- Pêcheur, laisse-moi aller, j't' en frai prendre tant qu't'en voudras.

Ça fait qu'il l'a laissé aller, pis l'en a encore pris tout plein, tout plein. - Ça fait que sa femme les a core vendus, pis l'a eu tout plein d'argent. Et puis. le lendemain après ça, il dit encore à sa femme :

- Faut qu' j'y r'tourne.

Et pis quand qu'il a été à la pêche, il a encore pris le Roi des Poissons. Et pis avant d'parti', sa femme y avait dit ;

- Tu sais, si tu prends Je Roi des Poissons, j'veux l'manger.

Et puis après il s'est mis à pêcher, il a encore pris le Roi des Poissons. Ça fait qu'i' yi dit :

- Pêcheur, laisse-moi aller, j't'en frai prend'e tant que tu voudras.
- Non, qu'i yi dit, ma femme veut t' manger. Pis i' dit ;

- Avant qu'a m'mange, tu donn'ras la tête à ton chien, l'ara trois p'tits chiens ; tu mettras l'arête dessous l'rosier, l'ara trois p'tites roses ; tu mang'ras l' corps, elle ara trois p'tits garçons. Quand qu'c'est' qu' y ara une rose de fanée, ça fait qu'y en ara un qui s'ra en danger.

Ça fait qu'y en a un garçon, qui dit à son père ;

- j'vas m· promener, dans l' bois.
- Oui, va t'promener, et pis tu r'tounr'ras après.

Ça fait qu' l'a pas r'tourné. Son père était en peine.

Dans la forêt, thiou garçon trouve une vieille femme qui yi dit

- Ah, mon jeune homme, donnez-moi donc un d'vos ch'veux pour me réchauffer. Alors i' dit :

- Ah ma pauv' vieille, si y a qu' ça pour vous réchauffer.

Ça fait qu'il en a arraché un, et pis il y a donné. Aussitôt qu'elle l'a yu, elle l'a fait tomber dans un précipice, et pis l'tait là.

Et pis l'soir, voyant pas reveni son garçon, i' va voir tout d'suite au rosier; il a vu qu'son fils était en danger, tel que le poisson y avait dit. Ça fait qu'i' dit à son deuxième fils :

- Faut qu't'aille au d'vant d'ton frère voir où qu'il est, s'il est en danger. Ça fait qu' le frère est parti, il est allé dans la forêt. Là il a rencontré encore cette vieille femme, et pis qu'a yi dit
- Donne moi un d'tes ch'veux pour me réchauffer.

Alors i'dit:

- Ah ma pauv' vieille, si y a qu' ça pour vous réchauffer.

Ça fait qu'il en a arraché un, et pis il y a donné. Aussitôt qu'elle l'a yu, elle l'a fait tomber dans un précipice, et pis l'tait là.

Et pis l'soir, voyant pas reveni son garçon, i' va voir tout d'suite au rosier; il a vu qu'son fils était en danger, tel que le poisson y avait dit. Ça fait qu'i' dit à son deuxième fils :

- Faut qu't' aille au d'vant d'ton frère voir où qu'il est, s'il est en danger. Ça fait qu'le frère est parti, il est allé dans la forêt. Là il a rencontré encore cette vieille femme, et pis qu'a yi dit :
- Donne moi un d'tes ch'veux pour me réchauffer. Et pis a ya fait l'même coup d'son frère :
- « Ah ma pauv'vieille, si y a qu'ça », pis y en a arraché une poignée. Pis l'est tombé avec son frère.

La nuit arrive. Les deux frères pas rendus, pas mieux. Il a été encore voir au rosier et pis y avait deux roses de fanées. Ça fait qu'i' dit encore à son aut' garçon :

- Faut qu't'ailles au d'vant d'tes frères. Tu vois, y a deux roses de fanées, i' sont en danger.

Et pis là, ça fait que le frère est parti dans la forêt, pis l'a rencontré la même bonne femme. A yi d'mande encore un d'ses ch'veux. Mais i' y a pas donné.

- Un d'mes ch'veux, vieille garce, tu vas m'rend'e mes deux frères ou j't'étran'ye. Ça fait qu'il a r'tiré ses frères et pis s'sont rendus à la maison. Le père et la mère étiont bien contents après d'avoir yeu trois garçons.

Raconté par Mme Jacot, à Angles, le 16 juillet 1939.

Pour l'analyse codifiée de ce conte, voir Catal. du Conte populaire français, t I, p. 156, version 50 parmi les 70 versions françaises recensées. Le conte-type 303 est en réalité plus riche et plus complexe qu'il n'apparaît ici. Bien qu'altérée et simplifiée, notre version n'en a pas moins conservé deux des motifs les plus caractéristiques ; celui de la grossesse par absorption, celui du signe de vie -

motifs vénérables entre tous puisqu'on les relève déjà au XIIIème siècle avant Jésus-Christ dans le conte égyptien des Deux frères. Le conte du « Roi des poissons » est à ranger parmi les dix contes merveilleux les plus aimés en France, et, s'il faut en croire les conclusions auxquelles le Prof. Kurt Ranke a abouti dans son étude monographique (12), c'est en Europe occidentale, et plus précisément en France, que le conte pourrait s'être formé.

M.L. Tenèze.

(12) Kurt RANK: Die zwei Brüder. Helsinki, 1934